

FLORAC - LOZERE

# HIGHLINE & ROPE JUMP



LE TOPO-GUIDE

Les partenaires qui nous ont soutenu, de près ou de loin :



## HIGHLINÉ & ROPÉ JUMP

### A FLORAC

Premier site conventionné de France pour la pratique du rope jump et de la highline.

#### Crédits photos :

Gabriel COUFOULAN : p.22

Léo-Paul DARSE : p.4, p.9, p.17, p.32-33, p.35

William GELY : p.24, p.26

Joffrey MALUSKI : première de couverture, quatrième de couverture

Philippe RIEUTORT : p.28

Septembre 2021 - 1e édition

---

Design & textes  
William GELY & Célia THOMAS



# A VANT-PROPOS

Nous voici un beau jour du mois d'août de l'an 2016, propulsés des quatre coins de France, sur la visièrre d'une casquette dolo-mitique Lozérienne. Plus de 200kg de matériel charrié à dos ~~de mulet~~ d'homme, un léger vent de face, tel que seule la vallée de Florac sait le proposer, prêts comme jamais à défier les lois de la gravité !

La caresse du marteau sur le caillou, le doux vrombissement du perforateur, la sonorité du goujon rentré de force dans son logement, de vastes débats sur la chute, la longueur idéale des cordes, la mort, la vie... Et quelques heures plus tard, une nouvelle air de jeux vient de sortir ~~de terre~~ de nos têtes !

Les cordes furent lancées en bas dans l'espoir de rejoindre leur destinée 200m plus loin au pied d'un bel arbre, les élingues, poulies, diverses cordes et ferrailles en tout genre rejoignent le caillou pour se mettre en branle d'un commun accord.

Vient le moment du grand saut. Pierre se retrouve sanglé, au bord du vide, prêt à s'élancer, tout le monde aux aguets... «ÇA VA SAUTER»... 3... 2...1... C'est la chute ! Des vrilles, des saltos ... et l'atterrissage, tout doux, légèrement au-dessus des sapins. Oufff ! Une procédure de secours plus tard, Pierre est en bas, vidé de ses cailloux et prêt à être remonté au sommet.

Place à la chute des humains... Ça, c'est une autre histoire !

Non mécontent du terrain de jeux, on décidera vite de compléter cette nouvelle cour de récréation d'une highline. Puis deux, puis trois, puis...

En espérant que vous preniez autant de plaisir à visiter ce lieu que nous en avons eu à l'ouvrir et le pérenniser.

Accordez-y le même soin et la même attention qu'à votre jardin !

Willou

# SOMMAIRE

8

LE GRAAL ?

FLORAC - LE ROCHER DE ROCHEFORT  
& LES CEVENNES

10

12

L'ART DU RESPECT,  
DE LA BONNE CONDUITE & DE LA SECURITE

NE PAS SE PERDRE

14

16

QUELQUES REGLES

LA CHARTE

18

PAP' PAS RASSIS - 65M

22

24

UNE FOURMILIERE - 80M

LA PERCEE VERANTE - 110M

26

28

VIVE LE VENT - 111M

L'ENVOL - ROPE JUMP

30

34

REMERCIEMENTS



# UN TOPO ?

Né d'un projet de longue date, le conventionnement du site du rocher de Rochefort, à Florac, a été rendu possible grâce à l'investissement tant personnel, physique, matériel que financier de trois associations et surtout de leurs membres : LINKRope, Slack'A Lot et Florac Escalade.

Au départ, nous dénombrons 2 highlines et un saut ouvert sur les rochers. Le temps passant, l'endroit devient de plus en plus fréquenté. L'émission Riding Zone, pour ses 10 ans, accompagnée de l'association Pyrénaline y a même fait sauter Joey Star et installé son plateau télé suspendu !

Après l'ouverture de ce spot par l'association LINKRope en 2016, de nombreuses associations se sont rendues sur les lieux pour pratiquer diverses activités.

La mairie se rendant compte de la fréquentation et ayant un «flou» juridique quant aux activités funambulesques, un petit groupe de personnes a entamé un dialogue avec les autorités locales afin d'assurer la pérennité de ces activités en ce lieu.

Fruit de 3 ans de travail, de réunions et de pédagogie, ce topo est l'aboutissement de ces longues démarches. Il permet de garder une trace de l'équipement mis en place, de remercier les acteurs qui se sont impliqués et, pourquoi pas, d'être complété avec d'autres activités pouvant se développer dans le futur sur ces rochers.

N'oubliez pas qu'un topo est un guide et non une bible, vous évoluez dans un milieu naturel avec les risques que cela implique. Les informations présentes ici ne peuvent être garanties, nous comptons sur votre expérience et votre bon sens et ne pourrions en aucun cas être tenus responsables .





# FLORAC ET SES ENVIRONS

Le Parc National des Cévennes vous plonge au coeur de la nature et de l'éco-tourisme. Vous y découvrirez une faune et une flore exceptionnelles, nourries d'une eau et d'un air des plus purs.

Florac, capitale du Parc National des Cévennes, se situe au pied du Causse Méjean, entre Cévennes, causses et Gorges du Tarn.

Véritable carrefour géographique, la ville de Florac, est classée «Village Étape» et «Villes et Métiers d'Art». Station de tourisme incontournable en Lozère, Florac bénéficie d'une qualité de vie et d'un dynamisme culturel reconnus avec de nombreuses infrastructures.

La ville de Florac est remplie de petits commerces, d'échoppes d'artisanat d'art, de petites ruelles où il fait bon flâner, de petits bars et restaurants avec une vue imprenable sur le spot d'highline et de rope jump.

Prenez le temps d'y faire un tour !

Vous trouverez aussi facilement à vous loger, que ce soit en camping, locations, petits gîtes ou hôtels grand confort.



# LE PARC, UN ESPACE DE LIBERTÉ... ... ET DE RESPECT

Le Parc national des Cévennes est un espace ouvert à tous, cependant pour préserver ses richesses, les acteurs locaux comme les visiteurs doivent respecter quelques règles.

La réglementation est illustrée par des pictogrammes d'information et d'interdiction que vous retrouverez dans tous les parcs nationaux de France. Ils sont présentés à l'entrée du cœur du Parc National, sur les supports de communication, dans les Maisons du Parc National et aussi sur les panneaux d'accueil au départ des sentiers de randonnée.

Cette réglementation «dosée» laisse toute sa place à une découverte douce et respectueuse de la nature et permet à tous de bénéficier d'un cadre agréable et préservé.

## Réglementation du Parc national

Un parc national est un territoire d'exception, ouvert à tous sous la responsabilité de chacun. Il est protégé par une réglementation. Merci de la respecter.



• Chiens en laisse ils perturbent la faune sauvage et les troupeaux.



• Ni cueillette, ni prélèvement respectez tous végétaux sauvages ou cultivés.



• Emportez vos déchets ils souillent toujours, ils blessent parfois.



• Pas de feu ses marques sont irréversibles, ses dégâts catastrophiques.



• Ni bruit ni dérangement pour la quiétude de tous.



• Pas de tout terrain en vélo, moto ou auto circulation interdite en dehors des voies autorisées.



• Pas de sports aériens le survol du parc est interdit à moins de 1 000 mètres du sol.



• Ni camping, ni camping-car, ni caravanning



Source : Site du Parc National des Cévennes

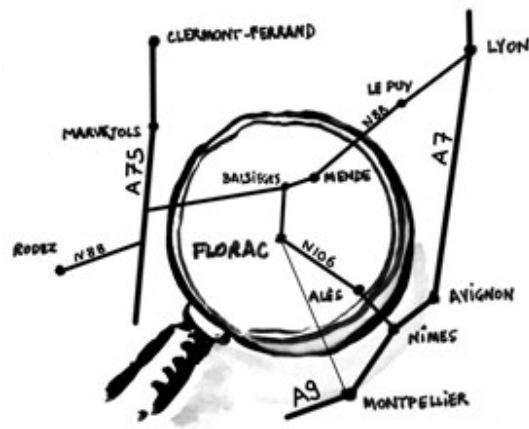


# ACCES

Depuis Florac, monter au col de Pierre Plate et se garer sur le parking de la via ferrata.




De là, suivre les panneaux d'accès à la via ferrata qui vous mènent en 45 minutes sur le sommet des rochers.

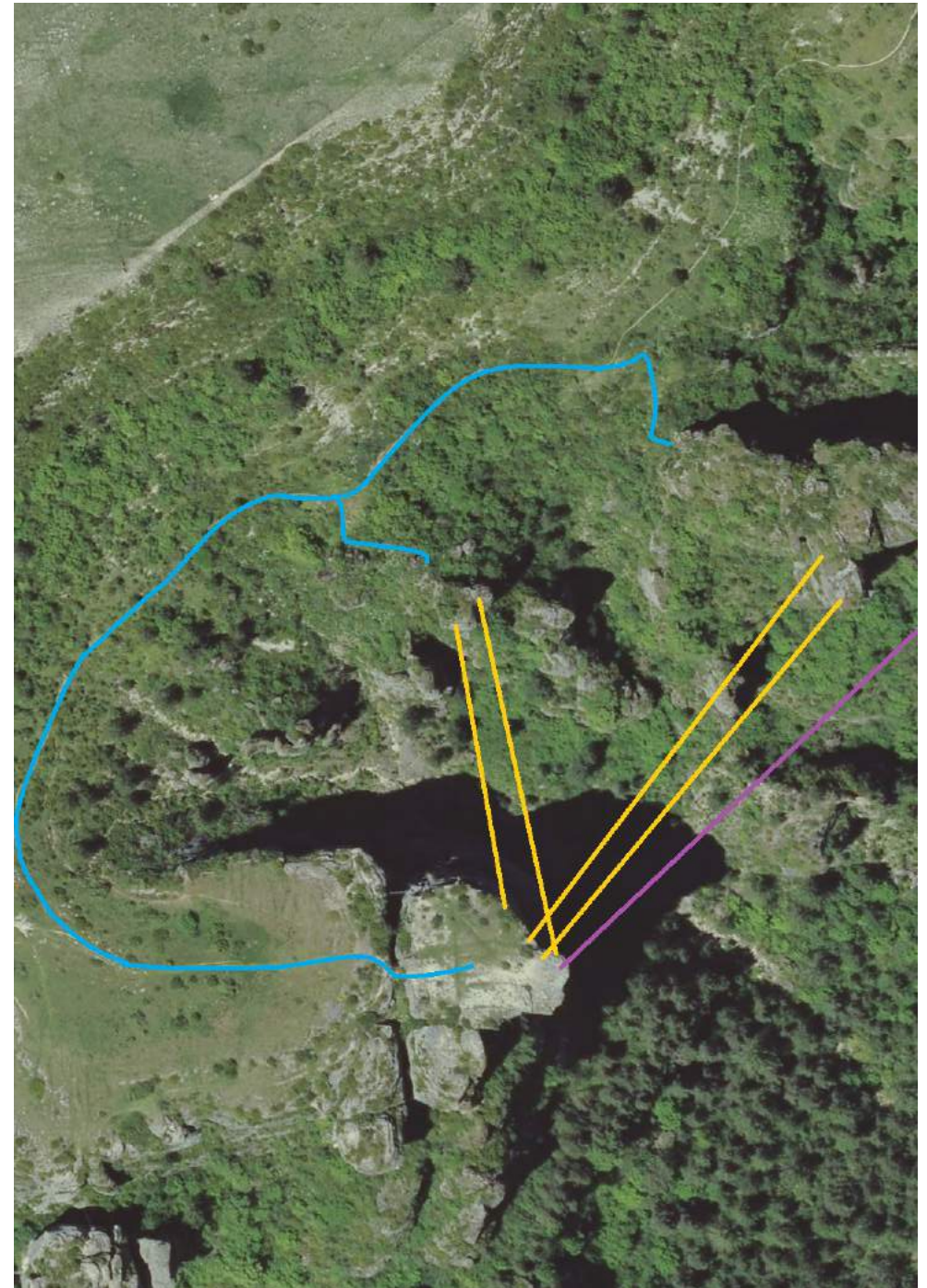
Pour les plus sportifs, il est possible de monter directement depuis le village par la coulée de Rochefort : 500m de D+ vous attendent à l'échauffement.



*Accès direct !*



-  Chemin d'accès aux ancrages
-  Highlines
-  Rope jump



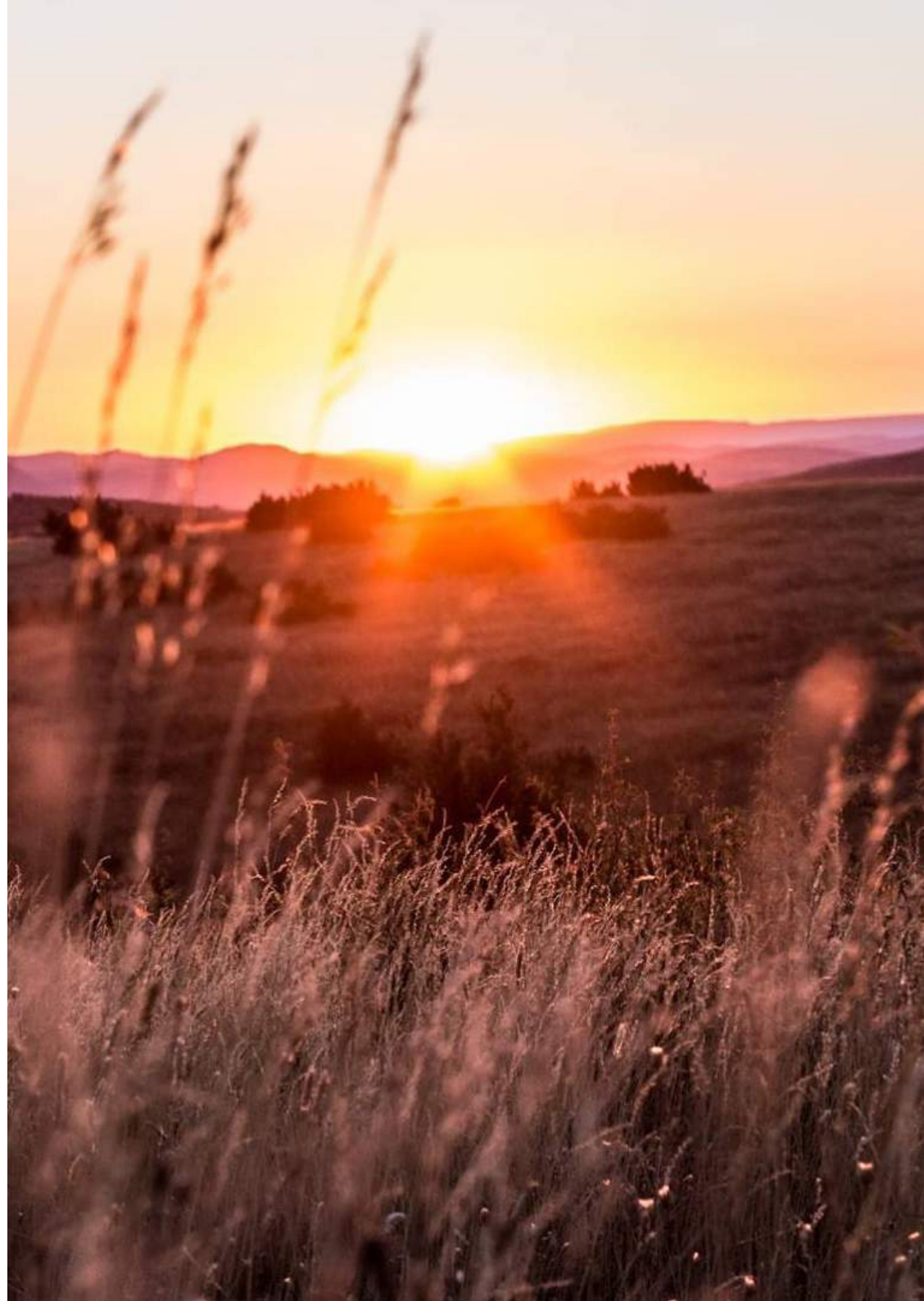


# QUELQUES REGLES A RESPECTER...

L'accès au site de pratique est libre, mais nécessite de se faire connaître au minimum 7 jours en amont à la mairie afin que celle-ci délivre un arrêté autorisant la pratique.

Ceci peut paraître contraignant mais permet à la mairie de contrôler la fréquentation et le sérieux des pratiquants. Et aussi pour votre plus grand bien (ou celui de votre ostéo) de pouvoir bénéficier, sur demande, d'une autorisation EXCEPTIONNELLE de circulation en véhicule dans la zone coeur de parc, afin de déposer du matériel en début et fin de pratique (et non le reste du temps, la marche fait office d'échauffement pour les déplacements journaliers).

Vous trouverez ci-dessous la charte de bonnes pratiques ainsi que les détails des demandes d'accès que vous devez suivre. Les règles présentées sont des règles de base, une piqûre de rappel ne fait jamais de mal !



# LA CHARTE

## AUTORISATION D'UTILISATION DU SITE :

**La pratique de la highline et du rope jump est permise exclusivement sur les rochers de Rochefort et de Sainte Lucie.**

Pour obtenir l'autorisation d'utilisation du site la procédure suivante doit être suivie :

- **Demande d'autorisation écrite à la Mairie** au moins 7 jours à l'avance à l'aide du formulaire type disponible sur leur site ([www.ville-florac.fr](http://www.ville-florac.fr)) ou par téléphone (04-66-45-00-53),
- **Prendre connaissance de la charte de bonnes pratiques et en informer tous les pratiquants,**
- **Attendre la réponse de la mairie** (sous forme d'arrêté municipal) avant toute installation,
- **Stationnement** des véhicules des pratiquants sur le parking dit de « la pierre plate » en respectant les règles élémentaires (stationnement organisé, pas de déchets sur ou sous les véhicules, pas de mobilier de camping à l'extérieur en l'absence des pratiquants, etc).

## CONDITIONS D'ACCÈS AU SITE DE PRATIQUE :

L'acheminement et la récupération du matériel sont autorisés avec un seul véhicule dans les conditions suivantes :

- **Formuler une demande d'autorisation de circulation temporaire** par mail au Parc National des Cévennes ([richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr](mailto:richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr)) au moins 3 semaines avant le début du séjour avec les informations sur le type de véhicule utilisé (marque, couleur et immatriculation), le nom du conducteur et les dates de début/fin prévues.
- **Ne pas circuler au sein du Parc National en véhicule** sans être munis de cette autorisation (135€ d'amende. Même pour un « aller-retour rapido »),
- **Limiter sa vitesse** : poussières, patous, engins agricoles, bétails et enfants dans la ferme (propriété privée),
- Si des barrières sont fermées sur le chemin d'accès, veiller à les **refermer correctement** après le passage du véhicule,
- En dehors des 2 aller-retour autorisés pour acheminer le matériel sur site, **l'accès se fait à pied par le sentier menant à la via ferrata de Florac.**



## ASPECTS TECHNIQUES ET SECURITAIRES :

- **Obligation pour les pratiquants de posséder une assurance** couvrant l'activité pratiquée (Highline et/ou rope jump),
- **Obligation d'utiliser UNIQUEMENT les points mis en place à cet effet** : Interdiction formelle d'en mettre de nouveaux (ancrages amovibles inclus).  
Ne pas utiliser les ancrages de la via ferrata et laisser libre les accès et sorties de celle-ci.  
Suivre les indications figurant sur le TOPO du site, disponible sur le site Internet de la mairie de Florac,
- **Obligation d'installer un backup** sur les highlines (corde ou sangle),
- **Obligation d'effectuer une installation sécurisée**, dans les « Règles de l'art » actuelles.
- **Obligation d'avoir une procédure de secours** au pratiquant en place et testée avant toute pratique,
- **Obligation de mettre en place une main courante** en bordure de falaise,

- **Obligation de vérifier les installations** (de chaque côté) en début de journée et avant toute pratique,
- **Obligation de faire une double vérification du pratiquant** avant utilisation des highline ou du rope jump,
- **Pratique interdite par temps orageux ou vent fort**,
- **Surveillance permanente des highlines et du rope jump** par une personne compétente : ne pas pratiquer seul, présence d'une personne disponible sur place pour effectuer un secours,
- **Débuter et stopper la marche sur les highlines à une distance de sécurité de la falaise**,
- **Respecter le site** : usage du feu interdit, pas de dépôt de déchets/mégots, toute dégradation et modification du site (élagage de la végétation notamment) sont strictement interdites, pas de campement ou bivouac de nuit sur la zone de pratique,
- **Respecter les règles de savoir vivre** : attention aux chutes de pierres, au chemin en contre bas, limiter le niveau sonore de la musique, toilettes... C'est un site très fréquenté !

Cette liste n'est pas exhaustive et chacun des pratiquants est appelé à tout mettre en œuvre afin de préserver ce site et d'assurer la sécurité maximale de chacun.

En vous souhaitant une bonne pratique sur ce magnifique spot !

En cas de remarques, merci d'adresser un mail à [floracescalade@gmail.com](mailto:floracescalade@gmail.com) / [linkropejump@gmail.com](mailto:linkropejump@gmail.com)



## PAP' PAS RASSIS

# LA 65M

### ANCRAGES CÔTÉ CASQUETTE :

A gauche de la casquette, se prendre sur un arbuste et une broche pour effectuer un rappel d'une dizaine de mètres jusqu'à une petite terrasse. Une fois sur la terrasse, un point de fractionnement se trouve à hauteur des yeux sur le rocher. L'utiliser pour gérer les frottements ainsi que le backup. Descendre ensuite sur corde jusqu'aux points d'ancrage sur la lèvre de la terrasse.

### Points d'ancrage :

- 1 point pour le fractionnement et le backup
- 3 broches pour la highline

### ANCRAGES OPPOSÉS :

Prendre le chemin de randonnée jusqu'à venir à niveau du rocher en face des ancrages côté casquette. Peu de traces de passage, aller au plus simple en longeant le vide, attention le terrain peut être glissant ! Arriver sur une petite arrête, puis, monter le petit ressaut (2m) pour prendre pied sur le sommet de la tour. Penser à s'encorder, si besoin.

Effectuer ensuite un rappel sur l'arbre présent au sommet pour atteindre les points dans la face (corde de  $\pm 20m$ ),

### Points d'ancrage :

- 3 broches pour la highline
- 1 arbre ou anciens points pour le backup





## UNE FOURMILIERE

# LA 82M

## ANCRAGES CÔTÉ CASQUETTE :

Utiliser les points du rope jump pour effectuer un rappel de 2m au niveau de l'arbuste jusqu'à trouver 3 broches au niveau de la lèvre de la casquette. Utiliser les anciens points de rappel pour le backup. Prévoir des élingues de 2m. Croisement avec la 110m.

### Points d'ancrage :

3 broches pour la highline

Quelques goujons de rappel pour le backup

## ANCRAGES OPPOSÉS :

Prendre le chemin de randonnée jusqu'à venir à niveau du rocher en face des ancrages côté casquette. Peu de traces de passage, aller au plus simple en longeant le vide, attention le terrain peut être glissant ! Arriver sur une petite arrête, puis, tirer à gauche dans le couloir en descente sur 15m pour rejoindre les broches légèrement en hauteur ( $\pm 2.50m$  de haut) sur une dalle sur la gauche en descendant .

### Points d'ancrage :

3 broches pour la highline.

Arbres pour le backup, dans la «gorge».

Prévoir  $\pm 11m$  d'élingues pour venir se poser sur le sommet de la tour en face (même accès que la 65m) au niveau d'une lunule permettant de faire une déviation (bout de corde en place dans la lunule. Vérifier l'état. **Ne pas faire de rappel dessus !**)

# LA 110M

## ANCRAGE CÔTÉ CASQUETTE :

Les points se situent à gauche de la casquette sur une dalle en regardant le vide. Les broches se situent à côté de deux broches du rope jump, ne pas s'en étonner. Croisement avec la 82m.

### Points d'ancrage :

3 broches pour la highline

Broches du rope jump pour le backup

## ANCRAGE OPPOSÉS :

Prendre le chemin de randonnée jusqu'à venir à niveau du rocher en face de la casquette, le plus vers le vide. Repérer la ligne de faiblesse (touffue), et s'en rapprocher au maximum. Puis, monter au plus simple dans les buissons. Attention à la chute potentielle, ne pas hésiter à utiliser une corde pour se sécuriser. Une fois sur le plateau, se diriger à l'extrémité du rocher au plus simple afin de trouver les points.

### Points d'ancrage :

3 broches en cisaillement pour la highline

1 broche sur le rocher derrière pour le backup

# LA PERCEE VERANTE





## VIVE LE VENT

# LA 111M

## ANCRAGE CÔTÉ CASQUETTE :

Les points se situent à la sortie de la via ferrata, dans le dièdre de la casquette.

### Points d'ancrage :

3 broches pour la highline  
1 broche en retrait pour le backup

## ANCRAGE OPPOSÉS :

Comme pour la highline de 110m, prendre le chemin de randonnée jusqu'à venir à niveau du rocher en face de la casquette, le plus vers le vide. Repérer la ligne de faiblesse (touffue), et s'en rapprocher au maximum. Puis, monter au plus simple dans les buissons. Attention à la chute potentielle, ne pas hésiter à utiliser une corde pour se sécuriser. Une fois sur le plateau, se diriger à l'extrémité du rocher au plus simple afin de trouver les points.

### Points d'ancrage :

3 broches en cisaillement pour la highline  
2 points pour un mini rappel (1m) et le backup



## L'ENVOL

# LE ROPE JUMP

## ANCRAGE CÔTÉ CASQUETTE :

Les points des tyroliennes, se situent sur le sommet de la casquette, entre les deux sorties de la via ferrata. Les points des cordes de réglage se trouvent légèrement à gauche de la sortie de gauche de la via ferrata (sens orographique). Pour y accéder, deux points de rappel sont sur la dalle caractéristique entre l'arbuste et le vide. 3 points en arrachement se situent 1.5m en dessous.

### Points d'ancrage :

2 broches pour le rappel/secours  
3 broches pour les réglages

## ANCRAGE OPPOSÉS :

Prendre le chemin de randonnée en direction du parking et bifurquer dès que possible dans la coulée de Rochefort. Descendre une bonne centaine de D- pour arriver à l'aplomb de la casquette et tirer à gauche au mieux pour rejoindre un col caractéristique. De ce col, avancer sur une vague sente pour se diriger vers l'arbre caractéristique. 4 broches pour l'ancrage des tyroliennes se trouvent de part et d'autre de cet arbre. Il peut être nécessaire de faire de la spéléologie dans les buissons.

### Points d'ancrage :

4 broches pour l'ancrage des tyroliennes  
1 arbre pour le backup





# REMERCIEMENTS

Il n'y a pas de miracle, les démarches administratives, l'équipement, le financement du matériel ainsi que la rédaction des documents demandent des moyens et de la détermination.

Nous pouvons remercier pour la partie administrative : la mairie de Florac, le commandant du GRIMP48, la COMCOM, les forces de l'ordre de Florac, les équipes du Parc National des Cévennes.

Merci plus spécifiquement aux interlocuteurs directs de ces administrations : Damien Armand, Vincent Thibeaud, Richard Scherrer et les propriétaires des terrains qui en ont accepté l'utilisation gracieusement.

Les personnes des trois associations ayant investi une ENORME énergie durant ces 3 années, LINKRope, Slack'A Lot et Florac Escalade.

On ne peut pas oublier une mention spéciale à Christophe, le local du projet, toujours motivé et ayant abattu une (très) grosse partie du travail relationnel au sein du territoire .

Et à vous, qui ferez vivre ce lieu en apportant de la bonne humeur, du partage et de la joie (et un peu de bière, avec modération ).

Remerciements aux personnes ayant financé l'achat de la 50aines de belles broches en inox permettant de pratiquer en toute sécurité et pour des années. L'équipement à long terme représente un coût non négligeable lors de l'équipement d'un site.

Soyez consom'acteurs de vos activités, à votre échelle.

BOURELY  
Christophe

BUFON  
Brigitte

BUTTELLI  
Loris

COUFOULAN  
Gabriel

GELY  
William

GORGUES  
Agnès

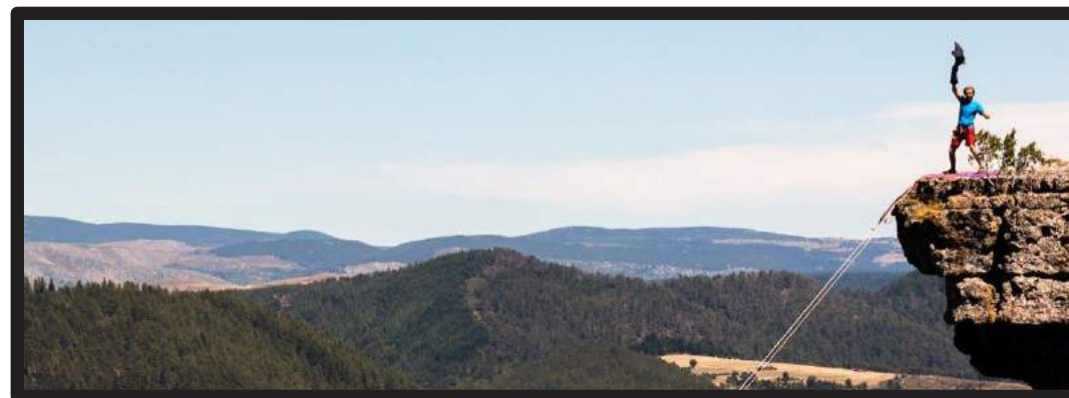
LASSECHERE  
Robin

LINKROPE  
Association

PYRENALINE  
Association

THIBEAUD  
Vincent

THOMAS  
Célia







Ce guide de la pratique de la highline et du rope jump sur les rochers de Florac se veut le plus complet possible. Il est toujours possible que des erreurs ou oublis se fassent sentir, merci de nous en informer.

La pratique de ces activités se fait sous votre propre responsabilité.

En vous souhaitant une bonne pratique sur ce lieu.  
Au plaisir de se croiser là-haut !

